

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

Présents : Régis Malinverno, Xavier Chauvin, David Dodane, Monique Duraffourg, Jacques Fournier, Caroline Genin, Gérard Gerbod, Martine Guyon, Alain Jacquet, Fabienne Jobard, Jérôme Morel, Olivier Perrad, Eric Prost-Romand

Absents : Olivier Courrouville, Jérôme Paret

Secrétaire de séance : Caroline GENIN

Convocation du 20 mars 2017.

- Le conseil municipal approuve le dernier compte rendu à l'unanimité et nomme Caroline GENIN secrétaire de séance.

- M. le Maire relate la visite de M. Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental, sur la commune le mercredi 29 mars dernier : accueil à la caserne des Pompiers agrandie et rénovée, visite de notre site de ski alpin et nordique etc...

M. le Maire juge la visite du Président du Conseil Départemental très constructive.

- M. le Maire explique, ensuite, avant de commencer l'ordre du jour que notre PLU communal va être transféré à l'intercommunalité et ainsi devenir un PLUI à court terme. La gestion du PLUI écherra à la communauté de communes Arcade mais le Maire gardera la compétence en matière de droit de préemption, de ratification des autorisations d'urbanisme (Déclarations Préalables, Permis de Construire), notamment.

1) Approbation du Compte Administratif

Olivier PERRAD présente le Compte Administratif 2016.

Le compte administratif 2016 de la commune présente un excédent de **274 687 €** .Les dépenses de fonctionnement ont été contenues, de même que les investissements.

M. le Maire quitte la salle afin que le conseil municipal puisse procéder au vote.

Les élus approuvent à l'unanimité des membres présents le CA 2016 et autorisent M. le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

Le compte de gestion de M.le Trésorier est également approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) Vote du Budget Primitif 2017

Olivier PERRAD et M. le Maire présentent le Budget Primitif 2017 en détail pour un total en section de fonctionnement (dépenses/recettes) de 1 036 087€ et en section d'investissement (dépenses/recettes) de 561 377 €.

Les investissements consisteront principalement en l'achat d'une nouvelle dameuse, les travaux de rénovation de l'ancien presbytère (dossier de subvention «bouclé ») les travaux au groupe scolaire (remplacement de la barrière notamment), le remplacement également de la barrière du bassin de rétention d'eau, l'aménagement définitif de l'aire de camping cars...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif et donne l'autorisation à M. le Maire de signer la délibération correspondante, et tout document afférent à cette affaire.

3) Vote des 3 taxes

Comme chaque année après l'approbation du Compte Administratif et du Budget Primitif, le conseil municipal est appelé à voter le taux des 3 taxes d'imposition.

Les taux s'établissent comme suit :

- Taxe d'Habitation : 10.51 % + Arcade : 15.55 %
- Foncier Bâti : 12.97 % + Arcade : 9.31 %
- Foncier Non Bâti : 39.57 % + Arcade : 15.49 %

Il est à noter qu'il n'y a aucune augmentation de ces taux par rapport à 2016, tant au niveau communal qu'intercommunal.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la délibération correspondante, le tableau fourni par la Direction Général des Impôts et des Finances Publiques (DGFIP) et tout document afférent à cette affaire.

4) COMPTES RENDUS DIVERS ET QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire explique que, pour remplacer Ginette FABRE, qui fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre prochain, une annonce est parue sur le portail de la fonction publique territorial et sur le quotidien « Le Progrès ». Les candidatures sont réceptionnées en mairie jusqu'au 15/04/2017 .
- Caroline GENIN remercie la commune, au nom du directeur d'école, pour :
 - * la subvention accordée chaque année à la coopérative scolaire pour Noël
 - * la participation financière pour les vacances des moniteurs ESF et les forfaits de ski

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures.

Fait à Bellefontaine, le 30 mars 2017